

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 47 (1950)
Heft: 8

Artikel: Piqûres d'abeilles, anaphylaxie et médecine homéopathique
Autor: Bardel, J.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1067348>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ruche à remèrer et transporter cette dernière dans un autre endroit de rucher ; n'ouvrir ni l'une ni l'autre des colonies avant une semaine, mais nourrir le nucléus. Secouer ensuite la colonie dont les cadres contenant du couvain seront répartis dans les ruches pour être nettoyés.

2^o *Cadres*. Lors de cette visite, le couvain est généralement très restreint ; il y a donc possibilité d'intervertir les cadres afin d'éliminer du nid à couvain tous ceux qui sont défectueux. On profite aussi de resserrer les colonies sur huit ou neuf rayons, encadrés de partitions. L'hivernage sera meilleur, les provisions d'hivernage mieux placées, et surtout, il y aura possibilité au printemps d'introduire des feuilles gaufrées, ce que l'on ne fait volontiers que s'il y a des places dans les colonies.

3^o *Provisions*. On profite encore de taxer les provisions existantes. Ce travail doit être fait avec autant d'exactitude que possible, car profusion ou parcimonie lors de l'hivernage sont néfastes à nos avettes. 15 à 18 kg. sont nécessaires, mais suffisants à une colonie jusqu'à fin mars. Il faut donc connaître quel est le complément à fournir à chaque ruchée et ne pas nourrir au petit bonheur, donnant à toutes les mêmes rations.

La visite terminée, on commencera sans tarder le nourrissage en donnant au début, tous les soirs si possible, de très petites rations stimulatrices (1 dl) qui doivent relancer la ponte. Puis dès le 20, on augmentera les doses en cherchant à terminer le nourrissage de toutes les colonies au même moment.

Mon cher débutant, ne tardez pas pour ces divers travaux. Donnez les provisions à emmagasiner pendant que les vieilles abeilles sont encore dans les ruches et surtout n'attendez pas la venue d'octobre pour songer à vos avettes. Le rucher devrait être prêt à l'hivernage au 1^{er} septembre.

Gingins, 17 juillet 1950.

M. SOAVI.

Piqûres d'abeilles, anaphylaxie et médecine homéopathique

L'auteur de ces notes n'est pas médecin — heureuse éventualité pour son entourage. Il n'est pas davantage homme de laboratoire. Les multiples dissections d'abeilles auxquelles il s'est livré ont eu davantage pour but d'étudier et d'admirer les auteurs classiques que la recherche dans des domaines inconnus. Un modeste équipement, malheureusement parfois trop réduit, lui a cependant permis souvent d'identifier des détails et d'obliger ses proches.

C'est au titre d'ami et de vieil ami de ses abeilles depuis maintenant plus de quarante ans qu'il a consigné les modestes observations qui suivent.

Il prie le monde savant, lecteur de *L'Apiculteur* et des revues qui pourraient reproduire cette communication, de bien vouloir l'excuser des choses redites, concernant cependant un sujet ardu et par ailleurs très controversé, ici nettement limité aux abeilles. Quelques-unes de ces observations ou notes sont vraisemblablement inédites. Relatées avec le souci de la recherche du sens de la vérité, peut-être ouvriront-elles une voie à des chercheurs du monde savant qualifiés et équipés.

La majorité des apiculteurs trouvera dans ces notes des idées nouvelles.

Ce sera pour leur auteur une grande satisfaction s'il arrive à intéresser les lecteurs de la revue.

* * *

C'est à M. Auguste Lumière que je dois une documentation détaillée sur l'Anaphylaxie. En 1941, l'illustre savant a bien voulu s'intéresser à ma curiosité, à mon ignorance et aussi à la définition incorrecte que j'avais en la matière.

Bienveillamment, il eut l'amabilité de m'offrir ses ouvrages sur ce sujet.

Maître dans l'art de la Biologie humaine, honoré des plus hautes distinctions nationales et étrangères, M. Auguste Lumière, connu pour les multiples travaux qu'il a effectués en collaboration avec M. Louis Lumière, son frère, sur la photographie des couleurs et sur le cinéma, reste, en quelques mots : le créateur et le vulgarisateur de l'emploi médical des sels d'or, du Tulle Gras qui porte son nom et de l'Emgé Lumière dont il sera question ci-après.

Par ailleurs son œuvre dans le Domaine Scientifique est très considérable.

En rappelant ce magnifique effort d'un savant qui est l'honneur de notre pays, je me fais un devoir de remercier M. Auguste Lumière des amabilités qu'il m'a prodiguées.

Le premier auteur qui paraît avoir, au point de vue apicole, traité de la question de l'*Anaphylaxie* est M. Crépieux-Jamin, dans un article paru sur *L'Apiculture Nouvelle* antérieurement à 1914, sous le titre : *Anaphylaxie et Idiosyncrasie*. Bien qu'ayant conservé un souvenir assez net de ce fait, malgré mes recherches, je n'ai pu retrouver cet article, ce qui paraît prouver que l'on devrait toujours faire relier ses revues, pour ne pas égarer de numéro et ne jamais les prêter, pour ne pas les perdre tout à fait.

* * *

Consultons les définitions de vulgarisation, au moins pour une

première discrimination, nous noterons ensemble, ensuite, les variations autant de causes que d'effets.

Anaphylaxie. — Augmentation de la sensibilité d'un organisme à un poison ou à une albumine, sous l'influence d'une réinjection de ce poison ou de cette albumine.

Idiosyncrasie. — Réaction individuelle propre à chaque homme.

Et accessoirement :

Immunité. — Propriété d'un organisme vivant d'être à l'abri d'une maladie déterminée.

Mithridatisme. — Immunité à l'égard de substances toxiques, acquise par l'ingestion de doses progressivement croissantes de poison.

* * *

Le but de ces notes étant de présenter la question au point de vue apicole, le seul ouvrage cité est celui de M. Auguste Lumière, paru chez Doin, Paris, en 1924. Dans sa préface M. Lumière évoque les travaux de MM. les Professeurs Portier et Richet à dater de 1902, créateurs du néologisme « Anaphylaxie qui signifie le contraire de la « protection, pour désigner la propriété singulière que possèdent certaines substances d'augmenter la sensibilité de l'organisme à leur « action ». Il renvoie à l'ouvrage de M. le Professeur Richet *L'Anaphylaxie*, Alcan éd., Paris, 1923.

Pages 7 et 8, M. Lumière écrit :

« 1. — L'injection sous-cutanée de substances albuminoïdes de « provenance étrangère à l'organisme d'un animal peut conférer à cet « animal une sensibilité particulière aux injections de la même substance qui lui sont faites ultérieurement.

« 2. — Pour créer cet état de sensibilisation, il faut un certain « temps d'incubation, de 7 à 10 jours au minimum ; d'autres fois, « il n'est établi nettement qu'au bout d'un temps plus long, 25 à « 30 jours.

« 3. — Ce sont les petites doses qui paraissent le mieux convenir « pour obtenir l'anaphylaxie ; 1/100 de cc. d'antigène suffit en général « pour préparer un cobaye ou un lapin.

« 4. — L'injection déchaînant les accidents toxiques, chez les « animaux sensibilisés, doit être de même nature que celle de l'injection préparante ; l'anaphylaxie est donc spécifique.

« 5. — L'injection seconde peut provoquer des symptômes de choc « foudroyants ou déterminer des accidents tardifs évoluant plus lentement et dont l'intensité et la gravité peuvent être très variables.

« 6. — Les accidents observés chez l'homme, à la suite de traitements sérothérapiques, relèvent des phénomènes d'anaphylaxie.

« 7. — Des injections intercurrentes pratiquées avant l'établissement de l'hypersensibilité peuvent faire disparaître l'état anaphylactique et constituer l'anti-anaphylaxie.

« 8. — Le sang d'animaux anaphylactisés, injecté à des sujets normaux, leur confère l'anaphylaxie passive.

« 9. — Le mélange du sang d'animaux sensibilisés avec la substance ayant servi à les préparer peut déterminer des accidents d'emblée, accidents foudroyants lorsqu'il est injecté dans la circulation d'animaux normaux, réalisant ainsi l'anaphylaxie « in vitro ». (Suivant la qualification du Professeur Richet.)

Le résumé de M. Lumière sur le problème de l'Anaphylaxie est suffisant pour l'exposé qui va suivre. Retenons surtout que le but de l'anaphylaxie expérimentale est de déterminer et, par suite, de prévenir les accidents de choc pouvant survenir en sérothérapie humaine.

Dans le cas qui nous occupe la question paraît différente, puisque, dès l'origine, nous nous trouvons en présence d'un poison.

Si l'injection première ne déclenche aucun trouble dans le cas d'un sérum, il en va autrement d'une première piquûre d'abeille. Suivant les sujets, cette piquûre se traduit par une enflure pouvant durer jusqu'à trois jours, et plus ou moins douloureuse. Il est permis de se demander, à cet égard, si l'enflure ne constitue pas une auto-défense de l'organisme, destinée à retarder la propagation du poison à travers les humeurs et les tissus.

Une seconde piquûre, subie avant le délai normal de l'état de sensibilisation, produit les mêmes effets que la première, ceci en ce qui concerne la majorité des individus. S'il devait exister une période latente on noterait, au cours de cette période, que les piquûres reçues peuvent demeurer sans effet. Or, en pratique, tout ceci ne se passe pas et l'on peut écrire que dans les débuts, dans les cas d'organismes normaux, les piquûres produisent toujours des effets bien marqués quel que soit le délai qui les sépare.

Enfin, avec les mêmes doses et les mêmes délais, on devrait noter des réactions semblables chez tous les individus. Or, chacun paraît bien réagir suivant son propre tempérament. D'autre part des apiculteurs chevronnés et copieusement saturés de venin sont parfois gravement affectés par une seule piquûre, sans cause apparente déterminable.

Dans les cas graves les piquûres déclencheraient-elles le phénomène de la floculation remarquablement traité par M. Lumière ?

Si donc la sensibilisation varie d'un sujet à un autre et si, au cours de son existence, le même sujet constate chez lui des variations appréciables, où faut-il rechercher la cause de ces différences ?

J'ai connu le fils d'un apiculteur qui, par suite d'accidents graves, a dû laisser complètement les abeilles. Peut-on invoquer un antécé-

dent héréditaire ? Et comment ? puisque son père continue son métier sans beaucoup se soucier des piquûres.

On peut se demander si les différents effets causés par les piquûres ont eux-mêmes pour cause une variation dans la nature du venin : suivant les saisons, l'alimentation des abeilles, la nature des fleurs butinées ; ou la réceptivité du sujet et, dans ce cas, la sensibilisation serait-elle fonction des intoxications alimentaires courantes par abus : du café, du thé, du vin, de l'alcool, des viandes, surtout faisandées, du gibier et dans un autre ordre d'idée peut-être aussi l'abus du tabac, les uns ou les autres tendant à réduire les moyens de défense naturelle de l'organisme.

Sur les variations possibles dans la nature du venin, un observateur peut noter qu'au cours de l'hiver, où l'abeille se nourrit presque exclusivement de miel (on trouve cependant toujours du pollen dans l'intestin en disséquant les abeilles mortes l'hiver), la piquûre provoque une réaction différente de celle subie au cours de la grande miellée et surtout de l'automne. En certains automnes, j'ai pu constater au point même de la piquûre un minime centre d'infection : pustule infime (2 mm de diamètre) évoluant en 48 heures.

Mais si les variations, suivant les individus, ou exceptionnellement sur le même individu, étaient fonction d'intoxications alimentaires, la désensibilisation s'appliquerait davantage à éliminer ces causes internes qu'à celle de l'inoculation du venin lui-même.

En fait ce venin agit toujours régulièrement sur les mêmes animaux et suivant le nombre de piquûres les résultats sont les mêmes. Or, l'alimentation des animaux ne subit que très peu de changement. Chez l'homme, le régime alimentaire et les excès alimentaires varient presque à l'infini, suivant les individus. Est-il possible d'y rattacher les variations de sensibilisation ?

Les travaux de M. Auguste Lumière sur la désensibilisation l'ont conduit en 1920 à expérimenter « la propriété que possède l'Hypo-sulfite de Sodium de dissoudre les précités protéiques responsables des chocs et des désordres de l'Anaphylaxie ». Ultérieurement, en 1931, il constata la supériorité de l'Hyposulfite de Magnésium sur le sel de Sodium. Les laboratoires Lumière ont depuis mis au commerce « l'Emgé » Lumière (Mg = Magnésium) qui est de l'Hyposulfite de Magnésium pur et... officinal, puisque le terme d'officinal est consacré.

Il semble que les apiculteurs ou leur entourage qui éprouveraient des suites graves de piquûres devraient, après avis de leur médecin, tenter une cure d'Hyposulfite de Magnésium.

De tout ce qui précède on peut noter que les cas présentant des caractères marqués d'anaphylaxie sont infiniment rares, que plutôt chacun réagit individuellement et que l'on pourrait écrire que les cas d'idiosyncrasie sont le nombre et ceux d'anaphylaxie l'exception.

(A suivre.) Traductions et reproductions libres.

J. BARDEL.